

Mot en losange de samedi

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 44

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192581>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dame et deux messieurs assis non loin de nous.

— Elle! Elle! répétait-il égaré. Elle! Elle!

Je pensai immédiatement à un cas de ressemblance extraordinaire comme on en voit quelques-uns.

— Du cœur, Charles! surmonte ton émotion. Pauvre ami! L'illusion est donc complète. Il ne nous manquait plus que cela!

— C'est elle! répétait-il, c'est elle!

A ce moment, plusieurs passagers s'aperçurent que mon ami prenait mal et s'approchèrent de nous, tandis que la jeune femme, poussant un grand cri, s'évanouissait. Un de ses compagnons lui prodigua ses soins et l'autre, le plus âgé, venant vers moi, me dit d'un ton suppliant:

— Monsieur, emmenez, de grâce, votre ami!

Je montai Tierçon sur le pont. Il ne jouissait plus de toutes ses facultés, le pauvre garçon. L'œil hagard, il balbutiait d'un ton monotone: « Elle! Elle! » et ne répondait plus à mes questions. Le capitaine mit obligeamment son salon à notre disposition. Là, à force de soins, l'intelligence du malheureux réintégra domicile. Mais le réveil fut triste. Un désespoir immense, des cris, des larmes. Elle l'avait trompé lâchement. Il voulait lui jeter son hypocrisie à la face; tuer le père, le mari, car sûr l'autre était le mari.

J'eus beaucoup de peine à le retenir, à le calmer. Je le conjurai de ne pas se donner en spectacle, de se montrer fort et fis serment de débrouiller cette triste affaire s'il m'obéissait en tout point. Je l'envoyai m'attendre à Montreux, tandis que je descendais à Ouchy avec les trois voyageurs.

Le lendemain, je revis la jeune femme dans le jardin de l'hôtel. Pâle et souffrante, elle s'appuyait sur le bras de son père. Je pensais l'aborder brusquement, mais elle vint à moi et me regardant dans les yeux:

— Monsieur, votre ami est un lâche et un menteur! Lorsqu'on est bien portant on ne se fait point passer pour mort! Veuillez, je vous prie, lui faire part de mes sentiments. Je protestai.

— Madame, M. Tierçon est un parfait honnête homme et si quelqu'un a été trompé, c'est lui!

— Pourrais-je savoir de quelle manière, monsieur?

— En recevant la triste nouvelle que vous n'étiez plus!

— Lui! Non, ce n'est pas possible! Oh! mon père! Quoi! c'est vous? Affreux!

Elle chancelait. Je la soutins. Nous fîmes seuls quelques pas du côté de l'hôtel.

— Monsieur, me dit-elle d'une voix brisée, je vous demande deux services. Dites à votre ami que nous sommes sacrifiés à l'ambition d'un homme; qu'il ne doit jamais chercher à me revoir; je suis mariée! Ensuite, jurez-moi qu'il respectera les cheveux blancs de mon pauvre père! Et maintenant, adieu, monsieur. Elle me tendit la main et j'entendis dans un sanglot: « Adieu pour lui! »

Le vieillard m'attendait. Il vint à ma rencontre.

— Je ne vous dois, me dit-il, aucune explication; cependant, je préfère vous en donner une, espérant que, tout étant éclairci, tout sera fini. M. Bottar, mon gendre, courtisait ma fille. Il est très riche. Malgré mes prières et mes ordres, celle-ci ne lui accor-

rait pas la moindre attention. Elle aimait M. Tierçon. Alors j'ai inventé le coup des faire-part, coup double, comme vous le voyez. J'espérais que les deux enfants se consoleraient et qu'au bout d'un certain temps ils s'oublieraient. Il a fallu qu'une fâcheuse rencontre dérangeât mes prévisions.

— Monsieur, lui dis-je, un homme qui, par amour de l'argent, sacrifie deux enfants, dont l'un est sa fille, ne peut être...

— Oui, interrompit le vieux, je savais que je m'exposais à entendre, en cas de non-réussite, quelques mots désagréables, mais baste! Paris vaut bien une messe, comme le disait feu Henri IV. — Et, me saluant, il s'éloigna. HERMANN CHAPPUIS.

THÉÂTRE. — La troupe de M. Scheler est de jour en jour plus applaudie, et l'on peut maintenant espérer pour elle une bonne saison. Elle nous annonce pour demain, dimanche: **Nos bons villageois**, comédie en cinq actes, par Victorien Sardou.

M^{me} THÉO. — Nous aurons lundi prochain une représentation d'un attrait tout exceptionnel. **M^{me} Théo**, la célèbre artiste, et la troupe Simon nous donneront **Mimi et l'Entr'acte**. On commencera par le **Baiser**, de Banville, et dans les entr'actes, M^{me} Théo dira quelques chansonnettes de son répertoire. C'est la première fois que la gracieuse divette, si souvent applaudie dans les divers théâtres de Paris, se fait entendre dans notre ville; aussi nous ne doutons pas du succès qu'aura cette représentation, qui fera salle comble. Autre bonne nouvelle, M^{lle} Kolb y donnera son concours.

Mots en losange de samedi.

L
S A G
L A P I N
C I L
N

Trente réponses justes. — La prime est échue à M. Privat, instituteur, à Fécly.

Rébus.

DÉSIRS RICHESSES
PRIME: Un Favey, Grognez et l'Assesseur.

Boutades.

On rit beaucoup à Londres d'une aventure arrivée à l'amiral Clan-William, un des hommes les plus retors de la métropole.

L'amiral fumait, ces jours derniers, devant sa maison de Belgravia-Square, à Londres, dans une tenue très négligée.

Un policeman s'approche et lui dit:

— Que faites-vous là? Est-ce que vous appartenez à la maison?

— Non, répondit l'amiral, c'est la maison qui m'appartient!

Le policeman ne demanda pas son reste.

En chemin de fer:

— Pardon, monsieur, auriez-vous l'obligeance de mettre votre valise sous la banquette, afin que je puisse m'asseoir.

— Non, monsieur.

— Vous ne voulez pas?... Eh bien, nous verrons cela à la prochaine station.

A la station suivante, un gendarme est appelé. Il monte dans le wagon et dit au voyageur assis près de la valise: « Veuillez enlever cette valise immédiatement et la mettre sous la banquette. »

— Non, monsieur.

— Comment, non! elle est à vous cependant?...

— Non, monsieur.

— Et à qui donc?

L'interpellé fait un signe indiquant une personne placée vis-à-vis de lui.

Le gendarme s'adressant alors à cette dernière:

— Pourquoi n'enlevez-vous pas cette malle?

— Personne ne me l'a demandé.

Au recrutement:

Ceux dont les parents n'habitent pas ici, devant le front:

Une recrue s'avance.

— Où habitent vos parents?...

— Y sont morts, mossieu.

Dans un hôtel, un voyageur trouve sa note par trop épicée. Il fait demander le patron. On lui dit que celui-ci est mort. La patronne se présente. « Madame, embrassez-moi, lui dit l'étranger, vous ne me reverrez jamais! »

L. MONNET.

1892
Agendas de bureaux.
Papeterie L. MONNET, Pépinet, 3.

VINS DE VILLENEUVE
Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27, —. Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48, —. — Canton de Genève 3 % à fr. 102,50 De Serbie 3 % à fr. 85, —. — Bari, à fr. 65, —. — Barletta, à fr. 43, —. — Milan 1861, à fr. 42,50. — Milan 1866, à fr. 12,75. — Venise, à fr. 26, —. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 99,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 7,50. — Croix-Blanche de Hollande, à fr. 16, 50. — Tabacs serbes, à fr. 15, —. *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.*

J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud.
4, rue Pépinet, LAUSANNE
Succursale à Lutry. — Téléphone.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.